

# ARVESTAR

## ARGENTA DP SA

Sicav publique de droit belge  
qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE  
Rue Guimard 19 -1040 Brussel  
RPM Bruxelles - 0726.636.205

---

### Avis aux actionnaires

Le Conseil d'Administration de la sicav Argenta DP informe les actionnaires que le prospectus de la sicav a été complété de clauses concernant des instruments qui peuvent être utilisés dans le cadre de la gestion de la liquidité ("liquidity management tools") conformément à l'Arrêté Royal du 15/10/2018 et spécifiquement l'utilisation possible du « swing pricing » dans les deux compartiments:

Argenta DP Dynamic Allocation
-------------------------------

Argenta DP Defensive Allocation
---------------------------------

L'objectif du swing pricing est de réduire la dilution des performances induite par les entrées ou sorties nettes.

Plus d'information concernant l'objectif, les modalités et le fonctionnement du mécanisme peuvent être trouvées dans le prospectus consultable sur le site web <https://www.argenta.be/portalserver/argenta/arvestar>

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques de la sicav sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais auprès des institutions assurant le service financier ou sur le site web <https://www.argenta.be/portalserver/argenta/arvestar>

Société de gestion: Arvestar NV: rue Guimard 19, 1040 Bruxelles

Service financier en Belgique: CACEIS BELGIUM SA, Avenue du Port 86c, b320, 1000 Bruxelles.

Le conseil d'administration.